



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Hainaut



Soyez votre propre héros, dépistez-vous !

Seina démasque le cancer du sein.

Et vous ? Faites votre mammographie.

Le saviez-vous ?



Vous êtes une femme entre 50 à 74 ans ?

Le dépistage du cancer du sein, c'est tous les 2 ans.

Pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Pour en savoir plus, flashez le QR code ou rendez-vous sur :

<https://jefaismondepistage.cancer.fr/cancers-du-sein/>